

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 5

Artikel: Ce que peut la poésie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

près un journal américain, sur la beauté de la femme. Eh bien, voici :

Il paraît qu'une Américaine, M^{lle} Alberti, prise de pitié pour la laideur d'un grand nombre de femmes, vient de s'imposer la tâche d'y remédier. Elle a fondé à New-York un établissement qui obtient le plus grand succès. Les traits du visage y sont l'objet d'une étude particulière. Un cours est consacré au regard, de façon à donner à celui-ci l'expression en rapport avec les diverses émotions qu'on ressent. On y apprend à regarder avec naturel autour de soi, à prendre un air riant, tendre, rêveur, mélancolique, attendri, etc.

On n'y néglige point l'art de remuer la tête avec grâce, de donner au cou un air flexible, onduleux, ainsi que de dilater et contracter les narines.

Mais ce qu'il y a de curieux dans la théorie de M^{lle} Alberti, c'est qu'elle attribue souvent la laideur à la négligence des positions et des gestes du sommeil.

« La plupart des femmes, dit-elle, ne savent pas dormir avec grâce. Elles se placent dans leur lit n'importe comment, recroquevillées quand il fait froid, peu soucieuses des attitudes esthétiques, presque toujours mal posées; de la sorte, leurs mouvements se déforment peu à peu, et elles perdent beaucoup de leur charme. »

Eh bien, nous croyons que M^{lle} Alberti a parfaitement raison. Une pareille position dans un lit n'a certes rien d'idéal.

Et, au surplus, il y a nombre de personnes qui font, en dormant, des grimaces horribles, grimaces qui impriment leur laideur aux traits du visage. Comment voulez-vous qu'une dame qui a fait une mine détestable durant la nuit, soit gracieuse et souriante à son réveil? comment voulez-vous que sa physionomie n'en soit pas altérée?

Mesdames, si vous voulez conserver vos charmes, dormez gracieusement!

Une bouteille historique.

Nous apprenons par notre correspondant particulier de Berlin que la bouteille de vin vieux, désormais immortelle, qui scella, ces jours derniers, la réconciliation du prince de Bismarck avec son auguste maître, était une bouteille de ce fameux *Calamin*, de M. Gustave Fonjallaz, qui fut servi l'an dernier, à Lucerne, à l'empereur Guillaume, et dont celui-ci a fait dès lors son vin de prédilection.

Reconnaissons que notre patrie a un bien beau rôle dans le monde! Elle est le refuge des proscrits et des opprimés. Elle donne à l'Europe l'exemple incontesté des vertus républicaines. Elle est appelée, avec une entière confiance, à

se prononcer dans les arbitrages internationaux. Et voilà que son vin, son délicieux vin de Lavaux, vient de réconcilier les deux personnages les plus en vue dans la politique européenne, Guillaume II et le prince de Bismarck!

Puissent ces deux hommes boire souvent du *Calamin*; puisse ce vin généreux leur inspirer les sentiments de paix et de concorde du peuple qui le cultive!

Hiérarchie.

Il paraît qu'il s'est conservé en France, malgré l'affermissement des idées républicaines, certaines formules pour la correspondance, dans lesquelles sont rigoureusement observées toutes les nuances, tous les degrés de la hiérarchie.

Il paraît d'ailleurs qu'un haut fonctionnaire de la marine a fait l'expérience de ce qu'il en coûte lorsqu'on ne se conforme pas à la règle. Il avait à écrire au préfet maritime de Toulon, et il avait terminé sa lettre ainsi : « Veuillez agréer, monsieur le vice-amiral, l'assurance de mon respectueux dévouement. »

Il semble, vraiment, qu'on ne peut rien exiger de plus : Du respect!... du dévouement!... ce n'est pas peu de chose.

La préfecture n'a cependant pas paru satisfaite, car elle a renvoyé la lettre à son auteur, en l'invitant à se conformer au protocole.

Quand nous disons protocole, nous n'exagérons rien, car il existe en France une espèce de code renfermant les formules à observer dans le monde officiel, code d'origine monarchique sans doute, mais qui n'a pas moins persisté jusqu'à ce jour, ainsi que nous venons de le dire.

La lettre a donc été renvoyée au fonctionnaire en question, qui est inspecteur des services administratifs, en lui rappelant une circulaire ministérielle de 1884 arrêtant les termes de rigueur pour la correspondance officielle. Et comme il voulut discuter et essayer de faire comprendre que son « respectueux dévouement » était fort convenable et suffisant, on lui infligea une peine disciplinaire pour lui donner le temps de se familiariser avec le *Parfait Secrétaire* du ministère de la marine.

Vous vous demandez sans doute comment donc il aurait dû s'exprimer. Eh bien, il aurait dû terminer sa lettre au préfet maritime par cette phrase servile :

Je suis avec respect (sur une première ligne).

Monsieur le Vice-Amiral (sur une seconde ligne).

Et enfin dans une troisième ligne :

Votre obéissant serviteur.

On rappelle à ce sujet cette charge sur la hiérarchie militaire :

Le général en chef reçoit à sa table les principaux officiers du corps d'armée. Il dose et rationne savamment ses politesses en raison directe des grades de ses convives :

— Faites-moi l'amitié, général, d'accepter cette petite aile de faisan.

— Et vous, colonel, ne reprendriez-vous pas un morceau de faisan?

— Commandant, reprenez donc un peu de faisan.

— Un peu de faisan, capitaine?

— Lieutenant, du faisan?

Ce que peut la poésie.

Parmi les nombreuses démarches faites auprès du président de la République pour obtenir la grâce de Vaillant, il en est une dont on a beaucoup parlé : c'est celle du commandant Maréchal, officier de génie en retraite.

M. Maréchal est le détenteur du manuscrit original du quatrain célèbre que Victor Hugo envoya, en 1839, au roi Louis-Philippe, pour lui demander la grâce de Barbès. On sait qu'après la révolution de 1830, Barbès était devenu un des chefs les plus ardents du parti républicain. Organisateur, avec Blanqui et consorts, de l'insurrection du 12 mai 1839, il fut condamné à mort par la Chambre des pairs, comme coupable du meurtre du lieutenant Drouineau.

Voici le quatrain en question, dans lequel le poète faisait allusion à la naissance du comte de Paris (24 août 1838), fils de Louis-Philippe, et à la mort de sa sœur, la princesse Marie, enlevée prématurément, en 1839, à l'âge de 26 ans, et dont la cour portait le deuil :

AU ROI

Par votre ange, envolée ainsi qu'une colombe,
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau,
Grâce encore une fois! Grâce au nom de la
Grâce au nom du berceau. [tombe!]

VICTOR HUGO.

12 juillet 1839 — minuit.

Et Barbès fut gracié!

Le commandant Maréchal a eu l'idée de remettre le précieux autographe au président de la République, en lui demandant la grâce de Vaillant.

Le tabac et les présidents de la République.

M. Decroix, l'infatigable président de la Société contre l'abus du tabac, publie dans son journal une amusante variété sur « le tabac et les présidents de la République » :

Au premier président l'honneur du début :

Lorsque Thiers a été élu président de la République par l'Assemblée nationale et qu'il a voulu constituer sa maison militaire, il a manifesté son antipathie, peut-être pourrai-je